

PILOTER L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

02

Étapes et démarches à effectuer

	AVANT	PENDANT	APRÈS
<p>Organisation de l'établissement</p> <p>Exercice du leadership à distance</p>	<p>Actualiser le plan de continuité de l'activité (PCA) en concertation avec la collectivité territoriale de rattachement, les autres services de l'État. Ce plan pourra prendre appui sur le retour de la période de confinement de mars à mai 2020 et sur les échanges entre chefs d'établissements du même secteur géographique.</p> <p>Travailler le PCA, en impliquant les conseils d'enseignement et le conseil pédagogique de façon à mutualiser les pratiques et à afficher de la cohérence au regard des personnels et des usagers.</p> <p>S'accorder sur ce que chacun peut apporter (locaux, ressources humaines, matériels).</p> <p>Prendre en compte les types d'accompagnement complémentaires existants (PRE, CLAS).</p> <p>Présenter le PCA au conseil d'administration et aux différentes instances de l'établissement.</p>	<p>La mise en œuvre du PCA doit s'appuyer sur des emplois du temps <i>ad hoc</i> dans lesquels tous les temps doivent être inscrits (y compris les temps d'échanges entre professeurs d'une même classe, d'une même discipline ; les temps de travail de l'élève avec une autre structure que l'éducation nationale, etc.)</p> <p>Faire vivre le PCA :</p> <ul style="list-style-type: none"> / par le dialogue social / par la mobilisation des relais / par l'animation d'un travail collectif* <p><small>*Ce dernier point est essentiel, pour maintenir un engagement important des enseignants, dans les progressions pédagogiques, d'où un travail régulier des élèves.</small></p>	<p>Établir un bilan du PCA qui sera présenté aux instances.</p> <p>Faire un retour d'expérience et identifier les pratiques à poursuivre en dehors d'une fermeture partielle ou totale.</p>

PILOTER L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

02

Étapes et démarches à effectuer

	AVANT	PENDANT	APRÈS
<p>Organisation de l'enseignement : les classes virtuelles, les consignes, le travail à effectuer, la réalisation des activités, les temps et modalités de rétroaction...</p>	<p>Réaliser dès le début d'année scolaire un volet pédagogique du PCA</p> <p>Choisir les outils et les contenus de façon concertée dans l'établissement en lien avec les outils privilégiés par l'académie.</p> <p>Choisir, unifier et identifier le lieu de dépôt du travail des élèves.</p> <p>Former les professeurs à l'enseignement hybride</p>	<p>Réaliser un emploi du temps pertinent, adapté¹ pour chaque élève et enseignant mais aussi pour un bon fonctionnement des supports numériques et éviter les surcharges de l'ENT ou des classes virtuelles.</p> <p>Élargir le rôle de pilotage pédagogique du chef d'établissement et de son adjoint dans un contexte où les concertations informelles quotidiennes sont fortement réduites :</p> <ul style="list-style-type: none"> - veiller aux progressions - veiller à la qualité des enseignements - veiller globalement à la continuité pédagogique. 	<p>Faire un retour d'expériences : analyser les forces et faiblesses.</p> <p>Les inclure dans le rapport pédagogique de l'établissement.</p>
<p>Mobilisation des relais du chef d'établissement : professeurs principaux, coordonnateurs de discipline, CPE...</p>	<p>Prévoir en amont du confinement une répartition des différentes tâches avec les personnels déclinés dans le PCA et une chaîne de délégation des tâches.</p> <p>Créer une équipe de référents et tuteurs parmi les enseignants pour répartir le suivi individuel fin des élèves.</p> <p>L'équipe de direction est attentive à l'accompagnement personnalisé des personnels et à la prévention des difficultés professionnelles.</p>	<p>Mettre en œuvre le PCA en l'adaptant, en fonction des personnes réellement mobilisables.</p> <p>Activer régulièrement les relais.</p>	<p>Formaliser par écrit quelques retours d'expériences importants pour garder la mémoire du travail fait.</p> <p>Analyser les forces et faiblesses dans le bilan de l'année et le rapport pédagogique de fonctionnement de l'établissement.</p>

¹ Veiller à alterner les formes d'enseignement et surtout à donner une dose de travail personnel raisonnable, coordonnée à l'échelle d'une classe et organiser des retours moins individuels sur le travail personnel réalisé. (C'est fastidieux et épuisant pour le professeur et plus efficace pour l'élève s'il est en interaction avec un petit groupe).

PILOTER L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

02

Étapes et démarches à effectuer

	AVANT	PENDANT	APRÈS
<p>Organisation du maintien d'un travail collectif au sein de l'établissement : équipes pédagogiques, équipes disciplinaires</p>	<p>Intégrer cette organisation collective dans le PCA en impliquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'équipe de direction - le professeur principal - chaque enseignant - le conseiller principal d'éducation et l'équipe de vie scolaire. <p>Mobiliser le conseil pédagogique sur une organisation collective impliquant le partage des bonnes pratiques, la diffusion des ressources et éventuellement l'appui d'expertises (corps d'inspection, CARDIE, DANE...)</p>	<p>Maintenir le contact régulier entre le chef d'établissement et les professeurs principaux, le conseiller principal d'éducation (au minimum une fois par semaine).</p> <p>Maintenir les groupes de suivi, les conseils de classe et les réunions qui permettent le suivi des élèves.</p>	<p>Analyser les forces et faiblesses dans le bilan de l'année et le rapport pédagogique de fonctionnement de l'établissement.</p>
<p>Évaluation des élèves</p>	<p>Prévoir en amont de nouvelles modalités d'évaluation et familiariser les élèves.</p> <p>Définir les rythmes et l'évaluation adaptés à une nouvelle période de confinement.</p> <p>Mobiliser le conseil pédagogique, les conseils d'enseignement et les professeurs principaux.</p> <p>Penser l'évaluation dans sa finalité formative et pédagogique et envisager son intégration dans le principe de contrôle continu en cours de formation.</p>	<p>Informers les élèves et les familles des modalités d'évaluation retenues.</p> <p>Maintenir le contact régulier entre le chef d'établissement et les professeurs principaux (au minimum une fois par semaine).</p>	<p>Analyser les forces et faiblesses dans le bilan de l'année et le rapport pédagogique de fonctionnement de l'établissement.</p>

PILOTER L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

02

Étapes et démarches à effectuer

Prendre en compte les vulnérabilités scolaires pour éviter les décrochages

	AVANT	PENDANT	APRÈS
	<p>Mobiliser l'ensemble de la communauté scolaire pour accompagner le professeur principal dans les repérages suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> / Identifier l'ensemble des élèves à risque (en interministériel, avec commune, préfecture et EN). / Elaborer une cartographie des acteurs impliqués dans l'éducation des jeunes et des élèves de l'école ou de l'établissement et un annuaire des acteurs éducation nationale (psychologue, RASED, personnel de santé...) et partenaires (PRE, PEDT, plan mercredi,...). / Identifier l'acteur le plus pertinent pour aller vers la famille et l'élève. / Identifier les nouveaux besoins d'accompagnement et y répondre. 	<p>Maintenir le lien avec les élèves, les familles et les partenaires.</p> <p>Organiser avec les partenaires la poursuite des suivis spécifiques à distance, en cohérence avec l'enseignement et répondre aux nouveaux besoins d'accompagnement</p> <p>Répartir les tâches entre personnels d'éducation, professeurs, personnel médical, etc.</p> <p>Maintenir le contact régulier entre le chef d'établissement et les professeurs principaux, le conseiller principal d'éducation (au minimum une fois par semaine).</p>	<p>Identifier les nouveaux besoins liés au confinement.</p> <p>Analyser les forces et faiblesses dans le bilan de l'année.</p> <p>Inclure ce volet dans le rapport annuel de fonctionnement pédagogique.</p>